

LA GAZETTE

NIXEVILLE-BLERCOURT

<https://www.nixeville-blercourt.fr>





**LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRESENTE TOUS SES
MEILLEURS VŒUX POUR 2026**

ETAT CIVIL

Décès :

- Monsieur Daniel Henry domicilié 5 route de Verdun à Nixéville, est décédé le 16 janvier 2026.

REMERCIEMENTS

A l'approche des fêtes de fin d'année, nombre d'habitants ont décoré les sapins mis à disposition par la commune. La fin d'année 2025 et le début de 2026 ont vu notre campagne se vêtir d'un manteau blanc qui nous manquait depuis tant d'années. Moins facile pour les transports scolaires, mais c'est agréable de retrouver un hiver.



REPAS DES ANCIENS

Comme il est de coutume, à l'approche de la fin de l'année, nous étions 80 au repas qui réunissait les Anciens de notre commune. Une journée menée tambour battant par un DJ venu spécialement pour dérouiller les jambes des convives. Autre coutume, les 2 plus âgés de la journée que sont Liliane DELVALLE et Yvon LARDENOIS, se sont vus récompenser d'un panier garni offert par le traiteur du jour, la boucherie charcuterie traiteur Sophie et Fabien HENRY de DUGNY.

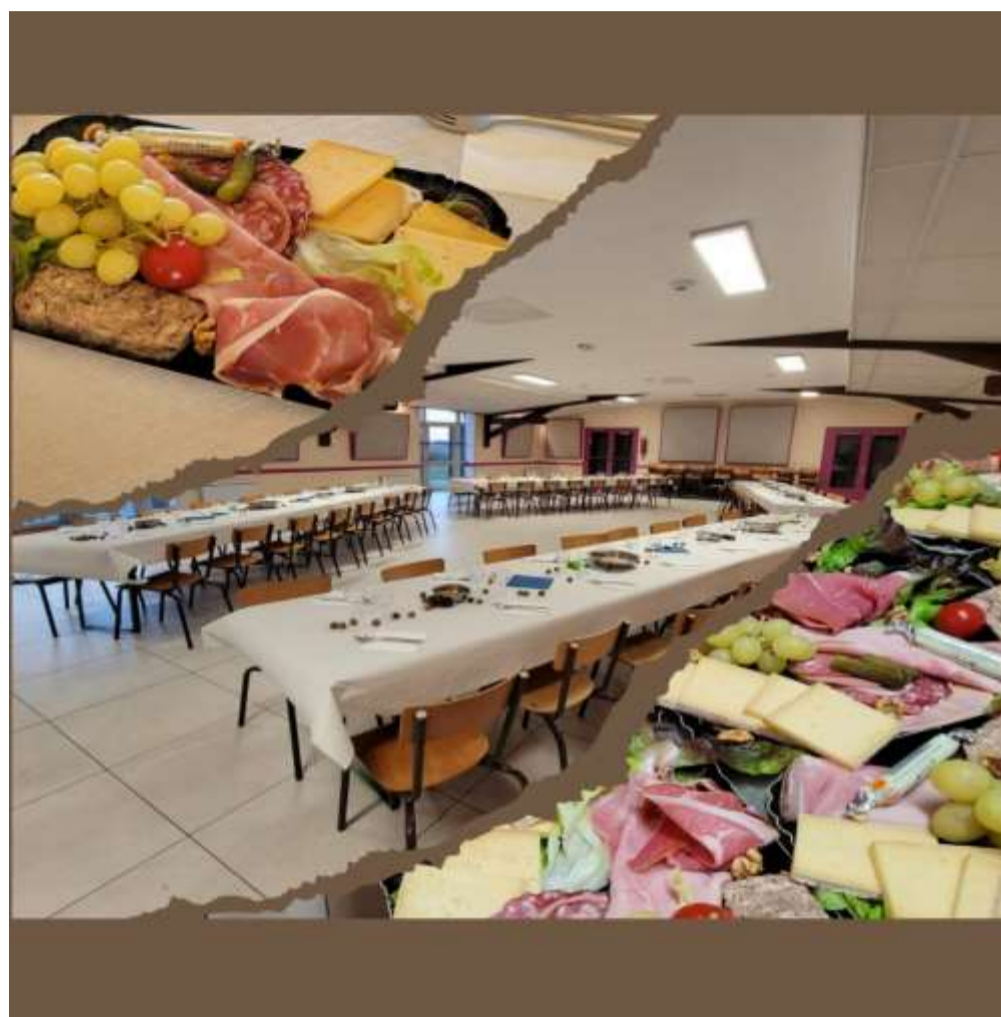


Comité des fêtes

NIXÉVILLE-BLERCOURT

Soirée Beaujolais :

C'était une première pour le comité des fêtes, même si cette boisson n'est pas issue de notre territoire ; elle a le mérite de faire sortir les amateurs de charcuterie afin de l'arroser de ce fameux breuvage primeur. Carton plein pour une soirée conviviale arrosée avec modération.



Saint Nicolas :

Les petits bouts avaient rendez-vous avec Saint Nicolas et son fidèle compagnon le Père Fouettard ; toujours un grand moment d'émotion, de joie et de cadeaux ; un peu moins à l'approche du Père Fouettard... bizarre !

En attendant les enfants se sont donnés à l'épreuve de divers stands de coloriage et jeux.

Petits et grands ont eu droit à un petit goûter ; le vin chaud était excellent. Merci à Dominique.

Prochaine manifestation :

La chasse aux œufs qui aura lieu le dimanche 5 avril de 10h à 12h.

11 NOVEMBRE

Cette année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au cimetière de BLERCOURT, en présence de :

- * Monsieur Serge NAHANT, conseiller départemental et président de la CODECOM Val de Meuse -Voie Sacrée
- * Madame Isabelle JOCHYMSKI, déléguée départementale du Souvenir Français
- * Monsieur Daniel FRICAULT, président du Souvenir Français du Canton de Souilly
- * Monsieur Marc GUIGNARD, président des Anciens Combattants du Canton de Souilly
- * 6 Porte drapeaux

La cérémonie a débuté par l'inauguration de la nouvelle plaque du Souvenir Français installée à l'entrée du cimetière par Madame JOCHYMSKI et par Monsieur FRICAULT.

Un rappel a été fait sur la tombe de regroupement qui a été érigée en 2012 et recueillait 69 corps. Un 70^{ième} corps, celui du soldat Marcel BULLOT, vient de rejoindre ses compagnons d'armes selon la volonté de sa nièce Madame BARBIER. Ce dernier, décédé en 1915 dans l'hôpital de campagne installé sur BLERCOURT, avait été inhumé dans le cimetière civil lors des premiers combats. La cérémonie s'est poursuivie avec l'intervention de Madame BARBIER pour présenter son oncle, le soldat Marcel BULLOT et de la famille du soldat ROBIN. S'en est suivi l'Appel aux Morts pour les 24 victimes de guerre de la commune de NIXEVILLE-BLERCOURT, et les 70 soldats de la tombe de regroupement Morts pour la France.

La cérémonie s'est clôturée par un dépôt de gerbes au nom de la commune, du souvenir français et du département.

Nous tenons à remercier les invités à la cérémonie et plus particulièrement, le Souvenir français, monsieur et madame BARBIER et monsieur ROBIN pour leur présence.



INFORMATIONS

Théâtre :

La Compagnie de théâtre Galimafré nous a régalé le 15 novembre avec une pièce de Robert Lamoureux "la Soupière". Un remède pour maintenir le sourire sur nos lèvres et un grand merci à la soixantaine de personnes qui sont venues les applaudir.



Gestion des déchets :



Nouvelle année. Nouveau calendrier des déchets. Veuillez noter que le ramassage des bacs pucés est toujours le mercredi toutes les 2 semaines, tandis que celui des sacs jaunes est tous les vendredis.

Vous trouverez le nouveau calendrier dans votre Gazette.

Elections Municipales :

Les élections municipales approchent ; pour pouvoir voter à NIXEVILLE-BLERCOURT, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Si vous y votiez déjà, ce n'est pas utile ; sinon, vous avez jusqu'au 4 février pour vous inscrire en ligne. Nous avons mis un lien sur Panneau Pocket pour y accéder.

Dans le doute, rapprochez-vous du secrétariat.

Dates des élections :

1^{er} tour : 15 mars 2026

2^{ème} tour : 22 mars 2026 (si nécessaire)

Communes de
- 1 000
habitants

Scrutin
paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Listes Incomplètes
possibles

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Le mode de scrutin change

Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus

TRAVAUX

Main courante :

Sécurité avant tout, le terrain de foot est entouré d'une nouvelle main courante, installée par l'entreprise EDEN EVEIL de Forges. Une dépense nécessaire car l'ancienne datait de l'origine de l'installation. Cette dépense de 23785 € HT a été subventionnée de **9500 €** par la Fédération Française de Football.



Remplacement de fenêtres et des volets de la Mairie – Ecole et logement communal :

Les fenêtres du secrétariat, de la salle du conseil ainsi que la porte de secours et l'ensemble des volets du bâtiment ont été changé. Les travaux ont été réalisé par l'entreprise ADDENET LAMORLETTE de Belleville pour un montant de 41 677.00 € HT. La commune a bénéficié d'une subvention de l'état dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) d'un montant de **16 741 €** représentant 40% de la dépense.

